

L'élément canadien de culture française éveille en Amérique latine une sympathie spontanée. De nombreux étudiants du Sud fréquentent les universités canadiennes de langue française, alors que les jeunes d'âge préuniversitaire s'inscrivent aux écoles de langue anglaise. Pendant la guerre, il s'est établi un lien du fait que le Canada, devenu le seul centre libre de culture française après l'occupation de la France, se mit à diffuser le livre français sur les marchés mondiaux. Les traditions religieuses des Canadiens, dont les deux cinquièmes sont catholiques, constituent un autre motif de sympathie entre le Canada et les républiques de l'Amérique latine. A cela s'ajoute un attachement commun à l'Europe dérivant d'affinités ethniques.

En outre, le Canada s'intéresse aux problèmes relatifs à la sécurité de l'hémisphère occidental. La Commission permanente canado-américaine de défense étudie constamment les besoins de la défense de la partie septentrionale de l'hémisphère. A titre de signataire du Pacte de l'Atlantique-Nord, le Canada a pris l'engagement de faire sa part pour sauvegarder la paix et la sécurité des pays de l'Atlantique-Nord. Aux Nations Unies, les délégations du Canada et de l'Amérique latine sont constamment en contact; elles se consultent sur les problèmes communs de sécurité et de bien-être et collaborent étroitement à l'activité de diverses institutions spécialisées: Organisation internationale du commerce, Organisation mondiale de la santé, Organisation de l'aviation civile internationale, Union internationale des télécommunications.

Le Canada a de plus en plus conscience de sa position parmi les nations de l'Amérique. Il souhaite vivement que ses relations avec ses voisins de l'hémisphère occidental restent toujours cordiales.

Le Canada et le Pacifique

Par delà l'océan Pacifique, s'étendent les territoires surpeuplés d'Asie dont les ressources naturelles et les marchés, une fois mis en valeur, concourront à développer grandement le commerce mondial. L'agression du Japon, en 1941, a fait comprendre aux Canadiens l'effet que les affaires du Pacifique peuvent avoir sur la sécurité et le bien-être du continent nord-américain.

Les relations d'avant-guerre entre le Canada et la Chine n'avaient pour objets que les oeuvres missionnaires, les questions d'immigration et de modestes échanges commerciaux. Depuis plus de soixante-quinze ans, des missionnaires, des médecins et des éducateurs canadiens contribuaient à établir des liens d'amitié entre les populations des deux pays. Un consulat chinois ouvert au Canada en 1909 s'occupait des questions d'immigration. Le commerce avec la Chine par les ports du Pacifique débuta en 1885, lorsque fut achevée la construction du Pacifique-Canadien.

Un avion des Lignes
aériennes du Pacifique-
Canadien part de Vancouver
pour l'Australie.



Depuis, les relations commerciales entre le Canada et la Chine se sont développées sous l'impulsion des commissaires de commerce du Canada à Changhaï et dans d'autres ports. En 1942, les deux pays échangèrent des représentants diplomatiques.

Au Japon, comme en Chine, ce sont les commerçants et les missionnaires qui établirent les principaux contacts. Pays très industrialisé, le Japon était avant la guerre l'un des gros clients du Canada; en 1926 et en 1929, il était au troisième rang des pays importateurs de produits canadiens. Le Japon est l'un des trois premiers pays avec lesquels le Canada échangea des représentants diplomatiques. La légation du Canada ouverte à Tokyo en 1929 a continué de fonctionner jusqu'à la déclaration de la guerre. En août 1946, une mission de liaison fut établie à Tokyo pour veiller aux intérêts canadiens.

En tant que pays du Pacifique, le Canada a tout intérêt à participer au règlement de la paix entre les Nations Unies et le Japon. Le Canada est l'une des treize puissances qui composent la Commission pour l'Extrême-Orient, créée à Washington en 1945 pour fixer les principes qui devront régir la démilitarisation du Japon et l'établissement d'un régime responsable à tendance pacifique.

Le Canada a appuyé sans réserve l'Organisation des Nations Unies dès ses débuts. A San-Francisco, en avril 1945, quand fut rédigée la Charte des Nations Unies, le Canada était représenté par une importante délégation, dirigée par le Premier ministre et comprenant des membres des principaux partis politiques. Le

Le Canada et les Nations Unies